

Académie de GUADELOUPE

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

TABLEAU D'AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE
DES PROFESSEURS DES ECOLES

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT ET / OU DE L'AUTORITE
AUPRES DE LAQUELLE VOUS EXERCEZ

(avis exprimé au titre du premier vivier et/ou du second vivier)

ETABLISSEMENT D'EXERCICE

NOM D'USAGE: NOM DE FAMILLE :

Prénoms : Date de naissance :

N° identifiant EN (NUMEN) :

AVIS MOTIVE (appréciation littéraire) DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT OU DE L'AUTORITE AUPRES DE LAQUELLE EXERCE LE
PROMOUVABLE

Fait à , le Signature et cachet

Le dossier complet de l'agent promuvable, comprenant cette fiche d'avis renseignée et visée, doit être adressé par courrier postal ou par messagerie électronique à :

Rectorat de la Guadeloupe – DPEP – Gestion collective adresse : BP 480 – 97183 LES ABYMES CEDEX

Mail : dpeppromo@ac-guadeloupe.fr

Impérativement avant 30 avril 2020.

Les enseignants détachés auprès de l'AEFE sont susceptibles de recevoir un exemplaire de ce document via leur département de rattachement et un exemplaire via l'AEFE. Une seule fiche d'avis devra être complétée et retournée au département dont relève l'intéressé(e).